

## Académie des sciences d'outre-mer

## Les recensions de l'Académie 1

Histoire authentique de la Casamance : le pays Ajamaat / Pape Chb. Akandijack Bassène éd. la Brochure / Injé Ajamaat, 2011 cote : 58.160

Le titre semblera sans doute quelque peu présomptueux car il nous semble difficile de se flatter de pouvoir écrire une histoire *authentique*. (*Je ne puis qu'approuver ceux qui cherchent en gémissant !*). Il s'agit en fait d'un dossier, ou plus exactement d'un pamphlet, visant à démontrer que les peuples de Casamance, ici dénommés Ajamaat, sont entièrement différents des autres populations du Sénégal et que la Casamance n'a jamais véritablement fait partie intégrante de la colonie du Sénégal au sein de laquelle elle jouissait d'un statut particulier. Le tout visant évidemment à une défense et illustration du séparatisme casamançais.

Les pages 138 à 234 forment un recueil de 69 traités passés de 1837 à 1894 entre les autorités françaises de la colonie du Sénégal et les chefs locaux de la Casamance. Ces traités ont été parfois rédigés sans grand souci des formes par des officiers de Marine dont les connaissances juridiques étaient probablement assez limitées. Le commentaire qui en est proposé est trop souvent indigent: il serait opportun de faire mention du décret du 23 octobre 1904 qui mit fin au régime du protectorat et qui, au Sénégal comme ailleurs, abolit les souverainetés indigènes et instaura l'administration directe.

L'année 1947, qui vit la naissance d'un mouvement irrédentiste en Casamance a été retenue comme point d'aboutissement de cette étude. Certains thèmes gagneraient à être développés. L'opposition traditionnelle entre peuples de la forêt et peuples de la savane n'est pas propre au Sénégal. Il serait quand même souhaitable dans une histoire *authentique* de faire mention de la Compagnie commerciale et agricole de la Casamance fondée par Albert Cousin en 1890 et de faire figurer les travaux de Roger Pasquier dans la bibliographie. Il serait bon de rappeler que, vers cette époque, certains milieux coloniaux souhaitaient l'érection de la Casamance en colonie distincte du Sénégal.

Mais la véritable cause du malaise de certains éléments de la population de cette contrée est sans doute à rechercher dans l'existence de l'Etat de Gambie « un des monstres politiques les plus étranges qu'ait produit l'histoire coloniale » (selon la formule d'Hubert Deschamps) ce territoire anglophone en forme de doigt qui s'enfonce au cœur du Sénégal, isolant la région méridionale du pays. Les essais de confédération ont échoué, tout comme les pourparlers en vue d'un échange.



La tragédie du Joola, en 2002 n'a sans doute fait qu'accentuer ce sentiment d'abandon. À quand une autoroute et un pont ?

Jean Martin